



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E14955

VALABLE JUSQU'AU 19/09/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/12/1977

Forme juridique :

SARL

DEPUIS LE 08/04/2002

40 000

Capital :

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LAVAL 311 768 162

Siret : 311 768 162 00027

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0019596-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247.000 1 289611

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247.000 1 289611

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Raison sociale : SOCIETE MAYENNAISE D'ELECTRICITE ET DE CHAUFFAGE (SMEC)

19 RUE MARCELIN BERTHELOT
B.P N° 0605
53006 LAVAL CEDEX

Téléphone : 02 43 49 58 70

Fax : 02 43 49 58 74

Portable :

Site Internet : www.lucas.fr

E-mail : smec@lucas.fr

Responsabilité légale :

LUCAS BRUNO GÉRANT / ROUZIER LAURENT DIRECTEUR

Effectif moyen : 52

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	28/06/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/06/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.